
 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	 <p>étapes sur mer — DESTINATION — BAIE DE CANCHE</p>
Délibération n°19	Conseil Municipal du Lundi 13 Décembre 2021
Services Techniques	<p>Domaine de compétence :</p> <p>8.4 – Aménagement du territoire</p>
<p>Le Lundi Treize Décembre deux mille vingt et un à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 06/12/2021</p> <p>Membres présents : 26 puis 27 (Madame Andréa ÉLYSÉ arrive à 19 h 15)</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 4 puis 3</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 1</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 2</p> <p>Nombre de votants : 30</p> <p>Affiché le 15/12/2021</p> </div>	<p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Nathalie TILLIER, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Dominique DELSEAUX, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard WAUQUIER, Adjoint, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Marine NEMPONT, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Grégory HURTREL, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Mesdames Sophie DENEUX et Justine GOSSELIN à Madame Marine NEMPONT, Monsieur Adrien BACLET à Monsieur Franck TINDILLER, Madame Andréa ÉLYSÉ (Arrivée à 19 h 15) à Madame Marie-Antoinette LISIK.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : Madame Anne-Marie GOLDSTEIN</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Xavier BRASSART, Monsieur Jean-Paul HAGNERE</p> <p>Votants : 30</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Gérard ANDRÉ.</p>
<p>Objet : Convention pour les travaux d'aménagement des Espaces Verts – Résidences Fauvettes, Hirondelles et Tourterelles</p>	
<p>Rapporteur : Madame Maryse MAILLART, Adjointe.</p>	
Synthèse de la délibération :	Convention pour les travaux d'aménagement des Espaces Verts – Résidences Fauvettes, Hirondelles et Tourterelles

Considérant que les travaux de réhabilitation énergétique des résidences Fauvettes, Hirondelles et Tourterelles, ont par la bailleur HABITAT Hauts-de-France, engendré des désordres sur les espaces verts de la commune d'Étaples-sur-mer ;

Considérant la nécessité de procéder à un réaménagement de ces espaces verts ;

Considérant que la commune et le bailleur ont convenu de faire réaliser, pour le 30 Juin 2022 au plus tard, par les services techniques communaux :

- Des plantations d'arbres dans les espaces libres,
- Des plantations de pieds de lavande dans la plate-bande le long de la résidence sise Avenue François Mitterrand,
- Des plantations de couvre-sols sur les talus,
- Des gabions au pied des talus le long des façades de nos résidences.

En contrepartie le bailleur versera à la commune d'Etaples-sur-mer, une contribution financière de 20 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention jointe et à encaisser la contribution financière de 20 000 €.

La délibération est adoptée par 30 voix pour.

Vu pour être affiché le 15 Décembre 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.



(Handwritten signature of Philippe FAIT)